

Image not found or type unknown



Enduit sur mur privé côté voisin

Par **picolo61**, le **21/05/2014** à **13:50**

Bonjour,
Voilà 12 ans que mon voisin a construit son mur de séparation entre nos deux terrains sur 8m de long et 2.5m de haut en parpaings, suis-je en mesure de lui demander d'enduire de mon côté après toutes ces années ? Le PLU de l'époque faisait état d'un enduit sur ce dit mur, n'y a t'il pas non achèvement des travaux ?
Qui plus est les fondations empiètent sur mon terrain de vingt centimètres sur toute la longueur.
Quels sont mes recours ? merci de vos réponses